Département de la Sarthe
Canton de Montval sur Loir
Commune de Jupilles

DCM 2026- 038
VG

SOUS PREFECTURE
REÇU LE 08 JUIL. 2026
de LA FLECHE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUPILLES

Date de convocation : le 16 juin 2026

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 - Présents : 11 - Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 26 mars à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil de la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Vincent GRUAU, Maire.

Sont présents : M. GRUAU Vincent, Mme MILLET Lynda, M. DOMMÉE David, Mme BALISSON Marie-Pierre, M. DARET Jean-Jacques, Mme TARDIF Amandine, M. BOUCHER Frédéric, M. LANGEVIN Tanguy, M. LEPEL COINTET Arthur, Mme BOULLET Hélène, M. DAGNEAU Bernard.
Sont absents mais représentés par un pouvoir dûment mis à disposition en séance :
Mme FRAYLON Julie ayant donné pouvoir à Mme MILLET Lynda,
Mme LEWANDOWSKI Nastasia ayant donné pouvoir à Mme BOULLET Hélène,
Mme COUDRAY Angéline ayant donné pouvoir à M. DOMMÉE David et
Mme PÉAN Mélissa ayant donné pouvoir à Mme TARDIF Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

SOUS PREFECTURE
REÇU LE 08 JUIL. 2026
de LA FLECHE

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. DARET Jean-Jacques.

Délibération
DCM 2026-038
Objet : Tarifs

Vu le CGCT,
Vu la délibération DCM2025-041,
Considérant la nécessité d'abroger la délibération susvisée,
Monsieur le Maire propose de délibérer de nouveaux tarifs.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 votes POUR, 0 vote CONTRE et 0 ABSTENTION valide la grille tarifaire comme suit :

Salles Communales | Evénements		Habitants Jupilles	Hors Commune	Associations Jupilles
Salle des Fêtes	Forfait 1/2 Journée ou Soirée (<12h)	100 €	150 €	Gratuit
	Journée (8h-0h)	200 €	250 €	Gratuit
	2 jours (8h-20h J+1)	300 €	400 €	Gratuit
Salle des Familles (1)	Forfait Journée	50 €	75 €	Gratuit
Cuisine	Forfait par location	100 €	150 €	Gratuit
Vaisselle	Couvert complet (unité)	0,80 €	0,80 €	0,40 €
	Verre (unité)	0,10 €	0,10 €	0,05 €
Chauffage	Salle des Fêtes (forfait/jour)	20 €	20 €	20 €
	Salles des Familles (forfait/jour)	10 €	10 €	10 €
Ménage (2)	Salle des Fêtes (forfait)	150 €	150 €	150 €
	Salles des Familles (forfait)	60 €	60 €	60 €
	Cuisine (forfait)	60 €	60 €	60 €
Installation Extérieure	Forfait par location	150 €	150 €	Gratuit
Caution	Salle des Fêtes	1000 €	1000 €	Non
	Salles des Familles	500 €	500 €	Non
	Cuisine	500 €	500 €	Non

(1) Location seule. Gratuité en cas de location de la salle des fêtes. La commune se réserve le droit de ne pas mettre à disposition la salle des familles en cas d'indisponibilité

(2) Forfait de ménage optionnel. En cas de restitution dans un état inapproprié, le forfait sera facturé même si l'option n'avait pas été retenue à la location.

Logis de Bercé | Hébergement collectif		Tarif
Nuitée	<23 personnes (RDC & Mezzanine)	500 €
	23 à 31 personnes (Logis complet)	600 €
Journée	En semaine (de 8h à 18h)	100 €
Groupe Semaine (1)	Journée sans nuitée (par personne)	15 €
	Journée avec nuitée (par personne)	29 €
Forfait Gîte d'étape (2)	Nuitée en semaine (par personne)	29 €
Electricité (3)	Forfait	50 €
Ménage (4)	Forfait optionnel	300 €
Option Linge	Drap & Couverture (par personne)	5 €
Campeurs (5)	Par personne et par nuitée	5 €
Frais de dossier (6)	Forfait	10 €
Caution		1000 €

(1) Scolaires : tarif forfaitaire tout inclus (électricité, ménage (4)) et gratuité pour les accompagnants.

(2) Sur réservation et selon disponibilité, pour une seule nuitée du 1/5 au 31/10 : tarif forfaitaire tout inclus (électricité, ménage (4)).

(3) Montant forfaitaire applicable par trancche e 24h entamée.

(4) En cas de restitution dans un état inapproprié, la caution sera retenue dans l'attente de la déduction du montant réel des coûts de nettoyage.
Non applicable pour les locations à la journée, les forfaits Groupe Semaine, la formule Gîte d'Etape, sous réserve d'une restitution dans un état de propreté correct.

(5) Dans la limite autorisée de 2 camping-cars/8 personnes et de 10 tentes/20 personnes et un nombre total de 50 personnes sur le site.
Le gîte sera facturé en occupation pleine de 31 personnes, campeurs en sus.

Une taxe de séjour définie par l'Office du Tourisme de la Vallée du Loir est applicable en sus pour toute personne majeure et par nuitée.

Dégradation bâtiments communaux & espaces publics *		Tarif
Frais de Réparation	Coûts externes (artisan ou matériel)	Frais Réels
	Temps passé par les agents	30€/h

* Applicable pour toute casse ou dégradation au Logis de Bercé, à la Salle des Fêtes, aux Logements Communaux, à l'Ecole et sur l'espace public.

Matériel	Habitants Jupilles	Hors Commune	Associations Jupilles
Table	1,00 €	1,50 €	Gratuit
Banc ou 4 Chaises	0,50 €	0,75 €	Gratuit
Stand parapluie	10,00 €	15,00 €	Gratuit

Assainissement HT	Tarif
Redevance / M3	1,00 €
Abonnement	75 €
Raccordement *	1000 €

* Tarif minimum, éventuellement réévalué au coût réel

Encombrants	Tarif
Enlèvement à domicile	80 €

Tarif par objet, dans la limite de 50kg par pièce.

Charges mensuelles logements	Tarif
Charges mensuelles	29 €

Frais d'electricité et d'entretien des parties communes, assainissement.

Animaux errants	Tarif
Prise en charge	20 €
Frais de pension *	10 €

* Journée/nuit au chenil dans la limite de 72 heures

SOUS PREFECTURE
REÇU LE 08 JUIL. 2026
de LA FLECHE

Amendes	Tarif	
Dépôt sauvage d'ordures	135 €	
Dépôt d'encombrants	20 €	par objet
Stationnement génant *	20 €	

* Stationnement non autorisé ou prolongé, places minutes.

L'amende est portée à 135€ pour un stationnement non autorisé sur place PMR.

Cimetière		30 ans	50 ans
Concession inhumation	Tombe	200 €	400 €
	Caveau existant	200 €	400 €
Concession cinéraire	Colombarium	200 €	400 €
	Cavurne	200 €	400 €
	Emplacement Plaque sur Pupitre	30 €	40 €

A Jupilles, le 25 juin 2026,

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

SOUS PREFECTURE
REÇU LE 09 JUIL. 2026
de LA FLECHE

Transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le :